



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 15 avril 2005
N° CERTA-2005-AVI-144

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Multiples vulnérabilités sur Oracle

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-144>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-144
Titre	Multiples vulnérabilités sur Oracle
Date de la première version	15 avril 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Oracle
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Perte d'intégrité des données ;
- déni de service ;
- élévation de privilèges.

2 Systèmes affectés

- Oracle Database Server 10g ;
- Oracle Application Server 10g ;
- Oracle9i Application Server ;
- Oracle9i Database Enterprise Edition ;
- Oracle9i Database Standard Edition ;
- Oracle Collaboration Suite Release 2 ;
- Oracle Database 8.x ;
- Oracle E-Business Suite 11i ;
- Oracle E-Business Suite 11 ;
- Oracle Enterprise Manager 10.x ;
- Oracle Enterprise Manager 9.x ;

- PeopleSoft EnterpriseOne Applications 8.x ;
- PeopleSoft OneWorldXe/ERP8 Applications.

3 Description

Plusieurs vulnérabilités présentes dans les produits Oracle peuvent être exploitées par un utilisateur mal intentionné pour réaliser un déni de service, récupérer des données, ou exécuter du code arbitraire sur le système vulnérable.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Site internet d'Oracle :
<http://www.oracle.com>
- Bulletin de sécurité d'Oracle :
<http://www.oracle.com/technology/deploy/security/pdf/cpuapr2005.pdf>

Gestion détaillée du document

15 avril 2005 version initiale.